

N°2022-10/61B

---

**Objet : ACQUISITION ET LOCATION DE CAMIONS DE COLLECTE BILATERALE AVEC CAISSON A COMPACTION.**

---

L'an deux mille vingt-deux, le 05 octobre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	10
<b>En exercice :</b>	10		<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés donnant procuration :** Nathalie PINEAU donne procuration à Thierry DEL POSO  
Jean ROMEO donne procuration à Dominique ANDRAULT

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT.

**Date de convocation :** 28 septembre 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre des compétences en matière de déchets, la communauté de communes Sud Roussillon souhaite faire l'acquisition et la location de camions de collecte bilatérale avec caisson à compaction par le biais d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2025.

Cet accord-cadre se décompose en 3 lots :

- Lot n°1 : Acquisition de camions de collecte bilatérale de 32 tonnes avec grue robotisée, caisson à compaction et unité de lavage
- Lot n°2 : Acquisition de camions de collecte bilatérale de 22 tonnes avec grue robotisée et caisson à compaction
- Lot n°3 : Location de camions de collecte bilatérale avec grue robotisée et caisson à compaction de capacités différentes

Le montant maximum de cet accord-cadre a été estimé par les services de la collectivité à 4 845 000,00 euros hors taxes.

La dévolution de ces prestations est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique relatives à l'appel d'offre ouvert.

La mise en concurrence s'est faite par un avis de marché qui a été transmis au JOUE, au BOAMP et sur le profil acheteur de la collectivité en date du 13 juin 2022. La date limite de remise des offres était le 27 juillet 2022 à 12h00.

Deux offres ont été reçues dont une hors délai.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres et du procès-verbal de jugement des offres fondé sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, la commission d'appel d'offres réunie le 20 septembre 2022 a décidé de retenir les propositions suivantes, jugées économiquement avantageuses :

- **Lot n° 01** : Camions de collecte bilatérale de 32 tonnes avec et unité de lavage  
NORD ENGINEERING FRANCE pour un montant maximum de 1 700 000,00 € H.T pour la 1<sup>ère</sup> période, et 2 620 000,00 € H.T., sur l'ensemble des périodes, avec les prestations supplémentaires éventuelles 01 et 02 retenues.

- **Lot n° 02** : Camions de collecte bilatérale de 22 tonnes  
NORD ENGINEERING FRANCE pour un montant maximum de 845 000,00 € H.T pour la 1<sup>ère</sup> période, et 1 625 000,00 € H.T., sur l'ensemble des périodes, avec les prestations supplémentaires éventuelles 01 et 02 retenues.

- **Lot n° 03** : Location de camions de collecte bilatérale avec grue robotisée et caisson à compaction  
NORD ENGINEERING FRANCE pour un montant maximum de 300 000,00 € H.T pour la 1<sup>ère</sup> période, et 600 000,00 € H.T., sur l'ensemble des périodes

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les accords-cadres à intervenir avec l'entreprise NORD ENGINEERING FRANCE pour chacun des lots, ainsi que toutes pièces utiles à leur exécution ;

↳ **DIT QUE** les crédits relatifs à ces accords-cadres sont inscrits sur les budgets de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

